

# Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 134f06

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
"L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine"  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie-Monténégro  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
~~Ukraine~~

## Le film « Grbavica » soutenu par Eurimages banni dans la Republika Srpska de Bosnie-Herzégovine

STRASBOURG, 09.03.2006 – A l'annonce de la non diffusion du film récompensé par l'Ours d'Or au Festival de Berlin dans la Republika Srpska ; l'une des deux entités de Bosnie-Herzégovine le Comité de direction d'Eurimages qui lui avait accordé son soutien s'inquiète de l'impossibilité pour les producteurs de satisfaire leur obligation contractuelle de sortir le film dans tous les pays de la coproduction.

Le Jury du Festival de Berlin a récompensé une coproduction européenne exemplaire à laquelle le Fonds Eurimages est fier d'être associé. De telles gratifications renforcent les objectifs que s'est fixé le Fonds en promouvant le cinéma européen à travers une diversité culturelle dans le domaine de la coproduction.

Cependant, la décision de ne pas distribuer ce film dans la Republika Srpska récemment annoncée dans la presse et motivée par des raisons hautement politiques inquiète le Comité de direction d'Eurimages, soucieux du respect des obligations des producteurs soutenus, ainsi que de la liberté d'expression chère au Conseil de l'Europe.

Les membres du Comité de direction d'Eurimages réunis avant hier à Strasbourg souhaitent appeler l'attention de cette unique société de distribution de films dans la Republika Srpska sur les conséquences d'une telle décision qu'ils considèrent contraire à l'objectif premier du Fonds Eurimages, à savoir la circulation des films européens dans toute l'Europe.

EURIMAGES est le fonds de soutien à la coproduction, à la distribution et à l'exploitation d'oeuvres cinématographiques européennes, institué par le Conseil de l'Europe en 1988<sup>1</sup> (E-mail : [Eurimages@coe.int](mailto:Eurimages@coe.int) - Web : <http://www.coe.int/Eurimages>).

**Depuis sa création, EURIMAGES a soutenu 1073 coproductions européennes pour un montant total de 311 493 797 d'Euros.**

<sup>1</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2005, EURIMAGES compte 32 Etats membres: Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, «l'ex-République yougoslave de Macédoine», Turquie.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : [Council.of.Europe.Press@coe.int](mailto:Council.of.Europe.Press@coe.int)

**Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.**